

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**ASSURANCES SALIM**

*Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM  
Lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003*

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Assurances SALIM s'est tenue le 19-04-2018 et a décidé :

- ✓ La distribution d'un dividende de 1 dinar par action à partir du 30.04.2018, soit un montant total de 2 660 000DT. Dont un montant réservé aux seuls actionnaires personnes physiques de 480 000,000D qui sera prélevé à hauteur de 262 716,271D sur le résultat reporté de l'année 2013 et à hauteur de 217 283,730D sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31.12.2013. Ce montant de 480 000,000D ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014.